

**EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté**

N° délib. : 001162

Rapport F

Séance du jeudi 9 septembre 2010

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D.
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des rapports 0.1, A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, I.1.1, I.1.2, I.1.3, I.1.4, 3.1, 10.1

Étaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX (à partir du rapport A) Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRON Avanne-Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Eric ALAUZET (à partir du rapport E), Frédéric ALLEMANN, Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (jusqu'au rapport J), Martine BULTOT, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Jean-Jacques DEMONET, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA (jusqu'au rapport I.1.4), Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD (à partir du rapport A et jusqu'au rapport L), Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD (jusqu'au rapport E), Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX (jusqu'au rapport C), Nicolas GUILLEMET, Valérie HINCELIN (jusqu'au rapport G), Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN (jusqu'au rapport I), Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport A), Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport A), Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT (à partir du rapport A et jusqu'au rapport I.1.4), Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRE (à partir du rapport K), Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN (jusqu'au rapport I.1.1) Bousnières : Roland DEMESMAY Brailans : Alain BLESSEMILLE Busy : Philippe SIMONIN (à partir du rapport B) Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport L) Champagny : Claude VOIDEY Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc : Denis GALLET (à partir du rapport A), Philippe GUILLAUME Chaux : Bernard VOUGNON Chaudfontaine : Jacky LOUISSON Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête : Gérard GALLIOT (représenté par Jean-Claude FORESTIER), Jean-Pierre PROST Deluz : Sylvaine BARASSI (jusqu'au rapport E) Ecole-Valentin : Yves GUYEN (à partir du rapport E) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Françoise GILLET, Claude PREIONI Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET) Mamirole : Daniel HUOT, Didier MARQUER (représenté par Robert POURCELOT) Marchaux : Bernard BECOULET Miserey-Salines : Marcel FELT (à partir du rapport E), Denis JOLY (à partir du rapport B) Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Marcel COTTINY Morre : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET (à partir du rapport K) Nancray : Jean-Pierre MARTIN Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Philippe BELUCHE (jusqu'au rapport J), Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport I.1.4) Pelousey : Catherine BARTHELET (à partir du rapport A) Pirey : Jacques COINET, Robert STEPOURJINE Pouilly-les-Vignes : Jean-Michel FAIVRE (jusqu'au rapport I.1.4) Pugy : Marie-Noëlle LATHUILLIERE Rancenay : Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : Stéphane COURBET (à partir du rapport A), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Maryse BILLOT (jusqu'au rapport I), Alain VIENNET (jusqu'au rapport I) Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY (à partir du rapport A) Talenay : Jean-Yves PRALON Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH Thoraise : Jean-Michel MAY Vaire-Arcier : Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET.

Étaient absents : Besançon : Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Cyril DEVESA, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Lazhar HAKKAR, Michel OMOURI, Béatrice RONZI Beure : Philippe CHANEY, Auguste KOELLER Bousnières : Bertrand ASTRIC Chaleze : Christophe CURTY Champoux : Thierry CHATOT Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Ecole-Valentin : André BAVEREL Gennes : Jean SIMONDON Le Gratteris : Cédric LINDECKER Marchaux : Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin : Daniel PARIS Montferrand-le-Château : Séverine MONLLOR Nancray : Daniel ROLET Osselle : Jacques MENIGOZ Pelousey : Claude OYTANA Pouilly-les-Vignes : Jean-Marc BOUSSET Torpes : Bernard LAURENT Vorges-les-Pins : Patrick VERDIER.

Secrétaire de séance : Emmanuel DUMONT.

Procurations de vote :

Mandants : P. BONTEMPS (à partir du rapport K), B. CYPRIANI, Y.M. DAHOUI, C. DEVESA, F. GERDIL-DJAOUAI, D. GENDRAUD (jusqu'au rapport 0.1 et à partir du rapport M), J.F. GIRARD (à partir du rapport F), J.P. GOVIGNAUX (à partir du rapport D), L. HAKKAR, V. HINCELIN (à partir du rapport H), S. JEANNIN (à partir du rapport J), M. OMOURI, B. RONZI, J. SCHIRRE (jusqu'au rapport J), B. ASTRIC, R. REYLE (à partir du rapport M), A. BAVEREL, B. VIONNET, D. PARIS, S. MONLLOR, G. VALLET (jusqu'au rapport J), D. ROLET, P. BELUCHE (à partir du rapport K), J.M. BOUSSET, M. BILLOT (à partir du rapport J), A. VIENNET (à partir du rapport J).

Mandataires : J. PANIER (à partir du rapport K), N. GUILLEMET, F. MONNEUR, C. THIEBAUT, J.J. DEMONET, S. WANLIN (jusqu'au rapport 0.1 et à partir du rapport M), N. WEINMAN (à partir du rapport F), J.C. ROY (à partir du rapport D), A. GHEZALI, N. MOUNTASSIR (à partir du rapport H), F. FELLMANN (à partir du rapport J), P. BONNET, D. GENDRAUD, N. BODIN (jusqu'au rapport J), R. DEMESMAY, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport M), Y. GUYEN, B. BECOULET, C. PREIONI, M. COTTINY, J.M. CAYUELA (jusqu'au rapport J), J.P. MARTIN, B. BOURDAIS (à partir du rapport K), J.M. FAIVRE, A. AVIS (à partir du rapport J), C. LIME (à partir du rapport J).

Objet : Association du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Grand Besançon

Association du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Grand Besançon

Rapporteur : Mme Annie MENETRIER, Présidente de l'Association du PLIE du Grand Besançon

Statut : Association Loi 1901

Nom de la Présidente : Annie MENETRIER

Siège : 2 Rue Auguste Jouchoux - 25000 Besançon

Institutions membres : État, CG 25, CRFC, MEDEF, CCI., Pôle Emploi, Chambre de Métiers, F RTP, FBTP, CGPME, Bailleurs sociaux, UIMM...

Représentants de la CAGB : 9 membres (T. Bénétou de Laprairie, J.-M. Cayuela, P. Chaney, JM Faivre, V. Hincelin, A. Ménétrier, B. Moyse, S. Rutkowski, S. Wanlin)

	Budget 2010	Contribution CAGB
Fonctionnement	1 026 188 €	617 077 € (30 % du budget) dont 160 000 € de subvention annuelle de fonctionnement, dont 300 000 € de subvention exceptionnelle pour permettre le remboursement définitif du prêt du même montant accordé en 2003 par le Grand Besançon.
Investissement		Néant

I. Rapport d'activité 2009

Le PLIE a privilégié en 2009, dans un contexte de crise aigüe de l'emploi, quelques axes majeurs d'intervention :

- l'organisation de parcours d'insertion professionnelle ciblés sur l'emploi et permettant le rapprochement des acteurs économiques et des acteurs sociaux,
- l'offre de services aux employeurs pour les aider à recruter, avec trois atouts pour le PLIE du Grand Besançon :
 - une connaissance fine de son public,
 - un suivi de la personne pendant les 6^{ers} mois de son contrat de travail,
 - la mise en place des moyens répondant aux besoins identifiés des employeurs,
- l'ingénierie de projet (impulsion, innovation) et l'ingénierie financière (mobilisation de fonds européens). A noter une complexité croissante dans ce secteur et des décalages de versements de plus en plus importants du FSE par l'État.

Le PLIE a développé en 2009 de nouvelles actions particulières liées au secteur marchand : des recrutements mutualisés dans le secteur du commerce, des actions de formation adaptées aux besoins, des actions de recrutement direct dans les locaux du PLIE, etc. Le tout dans une relation forte avec l'intercommunalité et les 59 communes du Grand Besançon, en cohérence avec tous les objectifs fixés au PLIE (égalité homme/femme, handicapés, etc.) et avec la Charte de la diversité et de l'égalité des chances.

II. Quelques chiffres 2009

A/ Clause d'insertion

Sur 44 marchés qui se sont achevés en 2009, 36 152 heures d'insertion ont été réalisées (contre 23 800 heures prévues), soit un **taux de réalisation de 152 %**.

Si on inclut les heures concernant les chantiers en cours en 2009 et non achevés, c'est près de **51 000 heures de travail** qui ont été effectivement réalisées par des personnes en difficulté d'insertion professionnelle grâce à la clause.

151 personnes au total ont été mises à l'emploi au titre de la clause d'insertion en 2009.

À noter également : plus de 2/3 des placements réalisés avec les structures d'insertion (Indibat, Chantiers Départementaux, BTTI, Intermed, etc...); une dizaine de secteurs d'activités concernés (bâtiment, espaces-verts, menuiserie, peinture, plâtrerie, électricité, nettoyage, déchets, distribution,...); 16 donneurs d'ordres (organismes logeurs, CAGB, État, communes du Grand Besançon, SNCF, RFF,...); 112 entreprises.

B/ Fonds européens 2009

Programmation sur la subvention globale 2008-2013 : 636 400 €, pour un montant total de programmation de 719 300 €.

Le PLIE du Grand Besançon est allé chercher 380 000 € en 2008 et 2009 sur la programmation européenne antérieure, montant qu'il a redistribué sur le territoire, notamment aux structures d'insertion.

À noter pour 2009 un déficit de l'Association porteuse du Plan entre l'État et la CAGB d'environ 60 000 €, dû essentiellement à la baisse des aides publiques et à l'insuffisance des contreparties, notamment pour les reliquats ci-dessus mentionnés. Les modalités de résorption sont en cours. La problématique pour l'Association reste les retards de paiement par l'État des Fonds Européens dus (à ce jour, environ 1 850 000 € pour les exercices 2008, 2009, 2010).

Rappel : enveloppe FSE allouée au PLIE du Grand Besançon pour la période 2008-2013 : 4,05 M€. Restent pour les exercices 2011, 2012 et 2013 environ 2 200 000 €.

C/ Bénéficiaires

D'avantage d'emplois durables avec le PLIE en 2009 :

- 671 nouvelles entrées dans le dispositif,
- 1 677 personnes accompagnées dans leur parcours vers l'emploi,
- 567 personnes en insertion par l'activité économique,
- 675 accompagnements renforcés,
- 24 informations collectives : 841 personnes convoquées, 612 présentes, 488 orientées vers les référents et 124 réorientations ou sans suite après diagnostic,
- 342 entreprises prospectées pour des emplois clairement identifiés.

283 mises à l'emploi (contre 259 en 2008) :

- | | |
|--|---|
| - 43 CDI | 1 CA |
| - 50 CDD de plus de 6 mois | 2 CAE |
| - 4 contrats d'apprentissage | 5 missions intérim > 6 mois |
| - 6 contrats de professionnalisation | 3 CDD < 6 mois |
| - 3 créations d'entreprise | 2 autres contrats < 6 mois |
| - 9 missions intérim de plus de 6 mois | 153 personnes sur la clause d'insertion |
| - 2 mises à l'emploi LGV | |

Formations :

- 11 formations,
- 46 formations qualifiantes (contre 10 en 2008),
- 209 personnes sorties du dispositif,
- nombre de référents PLIE en 2009 : 14 référents pour 12 Équivalents Temps Plein.

Le dernier trimestre 2009 a vu la création officielle au sein des services du Grand Besançon d'un service Emploi concrétisant cette compétence communautaire.

III. Objectifs 2010

Les objectifs 2010 sont les suivants :

- développer l'activité dans le cadre d'un environnement évolutif (RSA., Pôle Emploi, FSE,...),
- être à l'écoute des entreprises pour leurs recrutements dans le contexte de crise actuel,
- optimiser le taux de sorties positives : **objectif de 300 mises à l'emploi en 2010** malgré le contexte économique,
- volet ingénierie : assurer le droit à un parcours performant et individualisé vers l'emploi,
- volet entreprise : amplifier les actions en lien avec le monde économique : conventions CAPEB. et CNATP, coopération avec le Club FACE, prospections en liaison avec les permanences sur le territoire, travail avec le MEDEF et les réseaux de parrainage, etc.,
- volet clause d'insertion : étendre et diversifier l'utilisation de la clause ; assurer un développement des partenariats : marchés de l'État, futur tramway, SIAE,
- renforcer un service de proximité sur tout le territoire du Grand Besançon,
- maintenir un partenariat satisfaisant avec les structures d'insertion en leur assurant un financement égal à celui de 2009 (environ 230 000 €).

Un des objectifs du **service emploi** pour 2010 est la **poursuite du rapprochement opérationnel entre le PLI.E (publics de + de 26 ans) et la Mission Locale (publics de - de 26 ans)**. Les deux structures restent soumises aux orientations nationales ou européennes prises en matière d'emploi. Elles subissent par ailleurs les conséquences du contexte économique et des évolutions institutionnelles en cours (rôle et désengagements financiers publics, priorités de Pôle Emploi).

D'ores et déjà, **deux évolutions** sont souhaitées fortement par l'État :

- l'élargissement à compter du 1^{er} janvier 2011 du périmètre d'intervention de la Mission Locale aux territoires couverts par les Permanences d'Accueil d'Insertion et d'Orientation de Baume les Dames (cantons de Baume les Dames et Rougemont) et Ornans (canton d'Amancey et Ornans), avec la volonté affirmée de l'État de disposer d'un seul interlocuteur sur le bassin d'emploi,
- le rapprochement sollicité par l'État entre le PLIE et la Communauté d'Agglomération de Dole, via la création d'un Organisme Intermédiaire (OI). Cette sollicitation s'inscrit dans cette même logique de répondre à la volonté de l'État de rationaliser la gestion du Fonds Social Européen.

Ces deux situations interrogent quant au rôle futur attendu du Grand Besançon en matière d'emploi et d'insertion (quel territoire ?) et aux moyens affectés pour mettre en œuvre ces politiques.

Les deux directions, PLIE et Mission locale, ne restent pas inertes pour autant afin d'optimiser le travail en commun et les collaborations administratives et opérationnelles, au-delà des priorités spécifiques et de la gestion associative de chacun.

De nombreux rapprochements ont ainsi été déjà opérés :

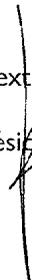
- positions administratives extérieures concertées et communes en tous lieux et avec tous les partenaires (relais de la position du Grand Besançon et travail en transversalité avec la Direction de l'Économie, Emploi et Aménagement),
- rationalisation de la présence dans les GSE (quartiers Ville de Besançon) : permanences, locaux, travail sur les situations individuelles, ateliers emploi, etc.,
- communication (utilisation par le PLIE des moyens de la Mission Locale (infographie, etc.),
- participation des deux structures aux instances de l'autre,
- co-organisation de forums ou manifestations,
- concertation régulière entre les directions et les équipes,
- élaboration d'une stratégie de prospection concertée auprès des employeurs.

Des rapprochements supplémentaires sont à l'étude.

Le Conseil de Communauté prend connaissance de ces éléments.

Pour extrait conforme,

Le Président



PRÉFECTURE
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DU DOUBS



D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité

RECU 21.SEP 2010